



Association Bretonne de Plaisance Fluviale

ASSEMBLEE GENERALE du 3 juillet 2021 à 10 h Salle Municipale de MONTERTELOT

PROCES-VERBAL

Ouverture de la séance à 10 h par le Président, Maurice NICOLAZIC, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

Le Président accueille les adhérents dans la salle de réunion mise gracieusement par la municipalité. Café et gâteaux sont offerts.

45 personnes sont présentes et 7 ont donné leur pouvoir.

Le Président adresse ses remerciements aux élus et personnel de Montertelot, en particulier à M. Jean-Pierre GENEÉ, conseiller municipal, pour son aide précieuse à l'organisation de notre rencontre nautique et il lui donne la parole.

M. GENEÉ parle de sa commune et de son intérêt pour le port et la navigation.

Le Président présente les nouveaux adhérents et leur souhaite la bienvenue au sein de l'association.

Rapport moral et d'activité de l'année 2020

- L'A.G. du mois de mars a été annulée pour raison sanitaire et reportée au 22 août à Sainte-Anne-sur-Vilaine
- La sortie de printemps sur la Rance au mois de mai n'a pu avoir lieu pour les mêmes raisons.
- Le rassemblement nautique a pu se faire les 22 et 23 août à Sainte-Anne-sur-Vilaine. M. le Maire a bien voulu nous recevoir pour la deuxième année consécutive et a facilité notre séjour. Sous un soleil radieux, les bateaux ont occupé la totalité du long ponton de La Hordrais.
- Le samedi matin 22, l'A.G. s'est tenue dans la salle municipale.

Durant cette année 2020, le Conseil d'Administration n'a pu se réunir en présentiel. Un essai de visioconférence a eu lieu, et ce fut plutôt satisfaisant.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité par l'assemblée.

Bilan financier de l'année 2020

Le bilan détaillé a été remis aux participants et est commenté par la Trésorière Micheline LEGOUPIL. L'exercice 2020 dégage un léger excédent.

Les recettes adhésions ont un peu diminué. Quelques adhérents ont quitté la navigation, mais de nouveaux nous ont rejoints.

Au 31 décembre 2020, il y avait 74 inscrits (dont 6 nouveaux), 11 n'étaient pas à jour de cotisation, mais plusieurs ont régularisé au 1^{er} semestre 2021.

Les différents articles de la boutique sont présentés.

Aucune remarque n'ayant été faite, le bilan est adopté à l'unanimité.